



Déclaration CGT au CSA F3SCT de la DDT du Rhône du 15/10/2024

Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs les membres du CSA F3SCT,

Après avoir dissout l'Assemblée Nationale au risque d'offrir le pouvoir à l'extrême droite, le président de la République continue de vouloir appliquer sa politique libérale au service du patronat en niant le résultat des élections. Cette situation est inacceptable.

La nomination de Michel Barnier comme Premier ministre tourne le dos au vote des Françaises et des Français ; c'est un mépris de démocratie, les reculs sociaux, rejetés dans les urnes, vont se poursuivre et risquent même de s'aggraver.

Dans cette déclaration nous aimerions revenir sur certains points à l'ordre du jour :

Tout d'abord, nous attirons votre attention sur tous les dysfonctionnements de la cité et tous les autres qui ne manqueront pas de survenir et sur les conséquences qui pourraient être dramatiques pour les agents

Sur le point du déménagement des 4ème, 3ème et 2ème étage qui devraient migrer au sous-sol en début d'année, la question aujourd'hui n'est plus au déménagement d'un étage à l'autre mais à un déménagement tout court du bâtiment A.

En effet, nous constatons presque toutes les semaines trop de problème de vétusté ou d'hygiène. Certains agents du SHVS se sont d'ailleurs mobilisés à ce sujet via une lettre ouverte à votre encontre, car ils ne comprennent pas la précipitation de ce déménagement dans des conditions qui plus est, ne sont pas optimales.

Un des arguments de ce déménagement est l'économie des fluides. Apparemment, il ne serait pas possible de couper le chauffage sur une seule partie des étages. Pouvez-vous nous le confirmer ?

Nous ne demandons pas une rénovation des locaux puisque ceux-ci ont vocation à être détruits. Mais nous ne comprenons pas l'intérêt économique réel du projet de déménagement ?
Quel est le coût de l'opération à court terme ?

Nous nous posons un certain nombre de questions sur la salubrité de la CAE, à savoir :
Depuis quelques jours nous n'avons plus de ventilation, a-t-elle été coupée ?

Les eaux pluviales coulent le long des gaines électriques ce qui est très dangereux. Les eaux usées sont régulièrement rejetées sur les sols de la cité, ou sur la tête de certains agents. Nous apercevons aussi des poubelles dans les couloirs à tous les étages pour récupérer l'eau qui tombe des plafonds. L'hygiène des locaux est aussi à revoir, les accès extérieurs et intérieurs avec ces dalles qui bougent ou qui sont cassées sont très dangereux.

Nous attendons quoi ? Plusieurs accidents de trajet ?

Nous demandons un expert pour qu'il fasse un constat sur l'ensemble de la cité. Beaucoup d'agents nous font part de leur inquiétude à venir travailler dans ces conditions dégradées.
L'urgence n'est plus au déménagement des 3 étages au sous-sol, l'urgence est au niveau du bâtiment A de la CAE !

Concernant la protection sociale complémentaire, avec l'arrivée de l'assureur ALAN qui viendra en remplacement de nos mutuelles santé actuelle, il y a un fort mécontentement des agents notamment sur le caractère obligatoire, sur le choix d'un assureur privé type start-up. Il y a beaucoup d'interrogations sur les échéances pour effectuer les démarches et les conséquences en termes de tarifs et de couverture.

Un mail confus a été envoyé la semaine dernière pour créer un compte « activez votre remboursement » au lieu de « créez votre compte ». Nous conseillons aux agents de bien vérifier leur situation avant de résilier leur mutuelle.

Nous réaffirmons ici la position de la CGT, nous sommes pour le 100 % sécu, nous sommes opposés au découplage santé-prévoyance et à la désignation d'ALAN.

La CGT n'a pas signé l'accord ministériel, un recours juridique a d'ailleurs été déposé pour dénoncer le non-respect de cet accord.

Concernant les risques psycho-sociaux à la DDT du Rhône,

La baisse imposée et continue des plafonds d'emploi nous paraît sur ce point sérieusement questionner la possibilité de concevoir et mettre en œuvre une prévention primaire des risques professionnels. Au final ce sont les personnels, toutes catégories confondues, qui en payent le prix sur leur santé et leur sécurité.

Nous sommes tous pris dans un système puissant d'exposition aux RPS avec, pour nombre d'entre eux, des troubles déjà très installés.

Nous avons été alertés à plusieurs reprises sur des RPS au 3ème étage, à l'unité Beaujolais Ouest Sud et SCAT :

Un agent a fait l'objet de stigmatisation au sein de son service au point de devoir quitter la DDT pour s'en sortir. La cellule psy du MTE a écouté et orienté l'agent vers la cellule discrimination au vu de la situation mais à ce jour, aucune mesure concrète n'a encore été mise en place. L'agent ne se sentant pas accompagné par la DDT a préféré partir pour fuir sa hiérarchie au détriment des missions qui lui plaisaient.

Au SHVS la situation est très compliquée aussi. Nous vous avions rencontré avant l'été pour vous exposer la tension des agents avec la hiérarchie. Suite à notre RDV, la situation s'était temporairement améliorée.

Nous vous informons à ce CSA-FS que la situation s'est de nouveau dégradée depuis la rentrée.

La sortie de cohésion organisée par le service a accentué les tensions déjà existantes.

Dans ce service aussi, des agents ont fait le choix, là encore de mobilité, pour fuir cette ambiance malsaine.

Au SCAT également, un agent est parti dernièrement suite à des conflits avec sa hiérarchie. Depuis son rattachement au SCAT, l'unité a eu du mal à se faire accepter. Cet agent n'ayant pas eu l'écoute et le soutien de sa direction a demandé une mobilité contrainte. Lors de son départ, cet agent a transmis un mail à tout agent DDT et un mail exposant toute la situation aux OS, décrivant bien les RPS avec sa hiérarchie et la direction.

Au vu de ces situations non réglées, la DDT va se vider de ses agents petit à petit mais peut être est-ce l'objectif de la direction ?

Rien ne va plus et à tous les étages de la DDT, pour autant, la CGT continuera d'intervenir et de se battre pour l'amélioration des missions de service public.

Suite à ce CSA du 15 octobre, la CGT demande :

- la réalisation d'une expertise RPS par un cabinet indépendant pour SHVS et l'unité UAJ, plus précisément, une enquête qualitative et réalisation d'entretien en présentiel avec les agents.
- Un bilan sur la réorganisation de l'année dernière, dans l'attente de chaque expertise demandée et de l'intégration de l'ensemble des recommandations dans le DUERP, afin de ne pas engager ces réorganisations à marche forcée au détriment de la santé et la sécurité des agents.

Ces revendications constituent un préalable indispensable au respect des obligations réglementaires auxquelles la DDT doit se soumettre.

Concernant les RH-SGC, beaucoup d'agents sont mécontents suite à la proposition de rdv qui n'a pas abouti pour les 3/4 des agents. En effet, ceux-ci attendaient depuis très longtemps de pouvoir échanger sur leur situation non réglée. Un mail stipulant qu'ils ne sont pas retenus aurait été la moindre des choses ; beaucoup d'agents ont attendu et nous ont contactés pour voir ce qu'il en était. N'oublions pas que certains agents attendent des remboursements domicile travail depuis 18 mois, des régularisations sur leur salaire suite à une promo ou réussite concours... ; leur salaire est impacté et au vu de la vie chère, la situation doit se régler très rapidement !

De plus, les agents retenus ont été reçus par 7 personnes du SGC alors que tous les agents demandant un RDV avaient rempli un questionnaire précis pour leur cas personnel. Il est dommage de mobiliser 7 agents SGC pour 1 seul au détriment d'autres agents DDT qui ont des situations plus complexes.

Nous apprenons dans le journal trait d'union que les agents du MTE aurait peut-être un médecin de prévention ? Avez-vous une réponse à nous donner à ce sujet ?

Par ailleurs, notre règlement du CSA prévoit l'envoi des documents minimum 15 jours avant l'instance. Nous vous remercions de respecter ces délais par la suite.

Pour conclure, nous attendons des réponses concrètes suite à tous ces questionnements.

Merci pour votre attention,